

Bonjour Marc,

Je te fais suivre ce courriel qu'un adhérent de l'ANPNOGD du Jura, Monsieur
CUINET m'a adressé.

Monsieur BABIER, Président de la Commission des droits a demandé à l'Association
des Mutilés de guerre des yeux et des oreilles de soumettre leurs revendications
Lors de leur assemblée générale à la Fédération Maginot.

Un des Présidents, à soumettre à l'Assemblée Générale de la Fédération Maginot.

Monsieur CUINET, adhérent de l'ANPNOGD du Jura, Pupille de la Nation et Président
Du groupement du Jura des Mutilés de guerre des yeux et des oreilles, m'a aussitôt
Transmis la demande faite pour les Pupilles de la Nation. (voir en pièce jointe) ce dont
je l'ai vivement remercié.

MOTION : COMMISSION DES DROITS. Groupement GR 38.

ASSOCIATION des MUTILES de GUERRE des YEUX et des OREILLES

Revendications à soumettre à l'Assemblée Générale de la Fédération André MAGINOT et à faire remonter à
Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées.

- **PMI** : Indexation des Pensions Militaires d'Invalidités sur le coût de la vie.
- **CHANCELLERIE** : Augmentation du tableau pour les Ordres Nationaux, Légion d'Honneur, Médaille Militaire et Ordre National du Mérite.
- **Veuves ou conjoints survivants de blessés civils de guerre** : Appliquer les mêmes conditions de reversions de pensions d'invalidités que pour les blessés militaires. **Le droit à réparation doit être identique pour tous.**
- **PUPILLES de la NATION** : Réparation similaire **pour tous les PUPILLES de la NATION**, dont les Parents ont combattu l'occupant du moment .Actuellement, au sein de l'ONaCVG, Ils sont divisés en catégories. Ceux qui ont droit à une reconnaissance et indemnisation et ceux qui n'ont rien .**Pourquoi ? Où est la noble et belle devise de notre France :**

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE.

Alain CUINET. GR 38.

Président de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles. AMGYO.
Président du Fonds de Dotation « Lutte contre la Cécité et la Surdité »